



PROGRAMME D'ETUDES

Relations internationales et études diplomatiques de l'UE

ANNEE ACADEMIQUE

2023-2024

SEMESTRE

2

TITRE DU COURS

L'Union européenne et son voisinage Est

PROFESSEUR(S) DU COURS

Laure DELCOUR

ASSISTANT(E) DU COURS

Olha BYKOVA

TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, À OPTION)

Cours obligatoire

CREDITS ECTS

3.5

LANGUE D'INSTRUCTION

Français

1. OBJECTIFS DU COURS

Le Traité de Lisbonne stipule que « l'Union développe avec les pays de son voisinage des relations privilégiées, en vue d'établir un espace de prospérité et de bon voisinage, fondé sur les valeurs de l'Union » (art. 8:1 TUE). Ce cours de 20 heures analyse les relations de l'Union européenne avec ses voisins de l'est, en conjuguant une perspective diachronique et synchronique. Il retrace l'évolution de la boîte à outils européenne, en abordant premièrement les instruments créés au lendemain de l'effondrement de l'Union soviétique puis en approfondissant l'analyse de la Politique européenne de voisinage (PEV) lancée en 2004 et du Partenariat Oriental (PO) institué en 2009. Il propose également une analyse multi-niveaux des réalisations de la PEV et des défis qu'elle rencontre à l'est, en étudiant les trajectoires politiques et les réformes accomplies par les voisins de l'est, les actions de la Russie et les conflits dans la région.

A l'issue de ce cours, l'étudiant-e sera en mesure de :

- maîtriser les concepts et acquérir une connaissance actualisée des derniers développements de la Politique européenne de voisinage dans le contexte des relations extérieures de l'UE ;
- comprendre l'évolution des relations que l'UE entretient avec ses voisins de l'est (que ceux-ci soient proches ou plus éloignés) ;
- comprendre les enjeux auxquels l'Union européenne est confrontée à l'est et être capables de les replacer dans le cadre des débats sur l'avenir de l'UE ;
- développer une argumentation critique sur les aspects-clés de la Politique européenne de voisinage.

2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Ces objectifs sont liés aux acquis d'apprentissage suivants du programme **Relations internationales et études diplomatiques de l'Union européenne** :

- 1.2 Le(a) diplômé(e) peut décrire, expliquer et illustrer l'état actuel de la recherche scientifique dans le domaine des relations extérieures de l'UE dans un sens large et est capable d'évaluer de façon critique les résultats de cette recherche.



- 1.4 Le(a) diplômé(e) a acquis une connaissance approfondie des aspects politiques, juridiques et économiques de l'action extérieure de l'UE et peut utiliser ces informations pour contextualiser et interpréter de nouvelles situations.
- 1.5 Le(a) diplômé(e) est capable d'intégrer à la fois connaissances et compréhension des différents domaines de l'action extérieure de l'UE et de différentes disciplines connexes (comme les sciences politiques, relations internationales, droit, économie) à l'interface entre les affaires de l'UE et la politique mondiale.
- 2.2 Le(a) diplômé(e) a une capacité de réflexion critique sur les problèmes dans les affaires internationales et européennes, peut adopter des points de vue bien informés et les communiquer efficacement aussi bien oralement que par écrit, qu'il ou elle travaille de façon autonome ou en équipe.
- 2.4 Le(a) diplômé(e) est capable de traiter une grande quantité d'informations dans un court laps de temps et de travailler efficacement et effectivement grâce à la planification, l'organisation, l'établissement de priorités et le respect des délais.
- 2.5 Le(a) diplômé(e) a la maturité intellectuelle et les compétences nécessaires pour évoluer de manière responsable et autonome dans un contexte professionnel au niveau national, européen ou international et la capacité de suggérer une éventuelle action qui contribue à la résolution de problèmes de façon créative.

3. CONTENU DU COURS

- Session 1. Introduction : L'Union européenne et l'est avant la politique de voisinage (2 heures)
- Session 2. Le lancement de la Politique européenne de voisinage (3 heures)
- Session 3. La mise en œuvre de la politique de voisinage (2 heures)
- Session 4. Le Partenariat oriental : une offre renforcée aux voisins de l'Est (3 heures)
- Session 5. Le Partenariat oriental et les politiques de la Russie, 2008-2022 (3 heures)
- Session 6. Un Partenariat oriental à la carte ? Des trajectoires différenciées (3 heures)
- Session 7. L'évolution de l'approche et des instruments de la PEV/du Partenariat oriental jusqu'en 2022 (2 heures)
- Session 8. L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, le bouleversement et la refondation des relations de l'Union européenne avec ses voisins de l'est (2 heures)

4. METHODE D'ENSEIGNEMENT

- Enseignement interactif
- Tutorat

5. MATERIEL D'ENSEIGNEMENT

Veillez vous référer à la page du cours sur l'intranet pour avoir accès au syllabus.

6. EVALUATION

- Examen écrit (100%) d'une durée de 3h

Dans le cas d'un examen de rattrapage de seconde session, l'examen écrit suivra le même format et comptera pour 100% de la note.

Veillez vous référer à la page intranet du cours pour plus d'information.